



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Aliments bio pour animaux de la ferme



Mühle Rytz AG – Siège principal et vente, Unterdorfstrasse 29, 3206 Biberen
Tél. 031 754 50 00, Fax. 031 754 50 01, mail@muehlerytz.ch, www.muehlerytz.ch
Heures d'ouvertures: Lu – Ve: 07.00 – 12.00 heure / 13.00 – 18.00 heure, Sa: fermé

Moulin Flamatt, Neueneggstrasse 1, 3175 Flamatt
Vente directe sur commande: chaque vendredi

Moulin Gasel, Schwarzenburgstrasse 558, 3144 Gasel
Vente directe sur commande: chaque vendredi



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

<u>Pondeuses</u>		Forme	kg/\$	Besoin/ animal	Recommandations
7576 C	Pondeuses aux grains	C	25	35 kg	Aliment complémentaire aux grains, mettre à libre disposition
7577 P	Pondeuses aux grains	G	25	35 kg	Aliment complémentaire aux grains, mettre à libre disposition
7570 K	Mélange de grains	GR	25	10 kg	10 - 30 g par poule et par jour
28301	Coquilles d'huîtres		4		Pour des coquilles d'œufs solides. Mettre à libre disposition pour les pondeuses âgées
28311	Grit de quartz		5		Favorise la digestion dans le gésier. Une poignée pour les jeunes pondeuses

<u>Élevage de poulettes</u>		Forme	kg/\$	Besoin/	Recommandations
7588 C	Compléments aux grains pour poulettes	C	25	6 - 7 kg	0 - 18 semaines, à volonté
7570 K	Mélange de grains	GR	25	300 gr	À partir de la 10 ^{ème} semaine donner un supplément de 3 - 5 g / animal / jour

Forme: G = Granulés, C = Compact (farine grossièrement moulue), GR = Grains

Recommandations pour l'alimentation des poules pondeuses

- Mettre à libre disposition l'aliment pour pondeuses et compléter avec 10 – 30 g de grains par poule et jour
- Pour obtenir des coquilles d'œufs solides, offrir à volonté des coquilles d'huître à partir de la 50ème semaine d'âge
- Mettre à disposition une poignée du grit de quartz pour les jeunes poules, servant à broyer la nourriture dans le gésier
- Au bout d'un an et demi, la performance des pondeuses diminue nettement. Après une période de mue de 6 à 8 mois, les poules se remettent à pondre régulièrement. Pour déclencher artificiellement la mue, il faut affourrager uniquement du son bio durant 14 jours. De plus, en été, il faut assombrir les volières et ne laisser sortir les poules à la lumière du jour que durant 8 heures. Offrir des coquilles d'huîtres à volonté. Reprendre l'alimentation normale dès que les performances de ponte sont tombées à zéro.





Volaille à l'engrais		Forme	kg/\$	Besoin/	Recommandations
7588 C	Volaille à l'engrais	C	25	5.5 kg	À volonté
7570 K	Mélange de grains	GR	25	0.5 kg	À partir de la 5 ^{ème} semaine donner un supplément, env. 10 g / animal / jour

Engraissement des dindes		Forme	kg/\$	Besoin/	Recommandations
7592 G	Dindes engrais aux grains	G	25	32 kg	Durant toute la phase d'engraissement (de la 7 ^{ème} à la 20 ^{ème} semaine)
7570 K	Mélange de grains	GR	25	4 kg	Ajouter à partir de la 10 ^{ème} semaine 10 à 90 g / animal / jour

Oies de pâturage		Forme	kg/\$	Besoin/	Recommandations
7596 C	Oie, starter *	C	25	10 kg	1 ^{ère} à la 4 ^{ème} semaine = aliment complet 5 ^{ème} à la 8 ^{ème} semaine = en complément de la pâture
22035	Orge bio aplatie		20	6 kg	À partir de la 9 ^{ème} semaine en complément de la pâture

Cailles		Forme	kg/\$	Besoin/	Recommandations
7588 C	Compléments aux grains pour cailles	C	25		Pour élevage et engraissement comme aliment complet, à volonté
7576 C	Pondeuses aux grains	C	25		pour pondeuses comme aliment complet, à volonté

Forme: G = Granulés, C = Compact (farine grossièrement moulue), GR = Grains

* Quantité minimale de commande: 1 palette

Recommandations pour un élevage réussi

- Volières propres et désinfectées
- Température ambiante: 1^{ère} semaine: 32°C (36°C sous la lampe); ensuite réduire la température de 3°C chaque semaine
- Bonne ventilation, sans courant d'air, évacuant l'humidité excédentaire et l'ammoniac
- Litière suffisamment épaisse
- Mangeoires et abreuvoirs propres



**Mühle Rytz AG***Agrarhandel und Bioprodukte*

<u>Lapins</u>		Forme	kg/\$	Recommandations
5587 P	Lapins	G	25	Pour lapins d'élevage et lapins à l'engrais: 25 à 35 g par kg de poids vif en complément du fourrage grossier

<u>Moutons/chèvres</u>		Forme	kg/\$	Recommandations
5031 P	Moutons/chèvres production	G	25	En complément d'un fourrage de base équilibré. 0.1 - 0.5 kg par jour selon la production de lait et la qualité du fourrage de base
8392 F	Aliment d'élevage	F	30	En complément du foin. À volonté jusqu'à une ration maximale de 0.4 kg par jour

<u>Porcs laineux</u>		Forme	kg/\$	Recommandations
6481 P	Porcs laineux "Pr"	G	25	Comme aliment complet ou en complément aux aliments de la ferme

<u>Chevaux</u>		Forme	kg/\$	Recommandations
5211 P	Chevaux Basic	G	25	En complément du fourrage de base. 1 à 4 kg par cheval et par jour, à affourager en 3 ou 4 portions par jour
5217 F	Chevaux Energie	F	25	Aliment complémentaire sans avoine pour couvrir les besoins des chevaux à hautes performances

Forme: G = Granulés, F = Flocons

<u>Fourrages simples et minéraux</u>		kg/\$		kg/\$
Orge bio aplatie		20	Cubes de plantes de maïs bio	40
Avoine bio entière		25	Pellets de luzerne bio	30
Avoine bio aplatie		20	Sel d'affouragement	25
Balles d'épeautre		15	8740 - Blocs à lécher KNZ avec sélénium	10
Son bio		25	8738 - Seau à lécher Natura (pour bovins, moutons, chèvres)	20

Mühle Rytz AG – Votre partenaire bio

- ✓ Entreprise familiale de la 9ème génération
- ✓ Plus de 35 ans d'expérience en meunerie bio